

Activité 11 : Eco-maison – Anvers

Contexte général du CPAS :

Région : Flandre - Province d'Anvers

Moyens humains pour l'énergie :

- Le CPAS compte une cellule « énergie » composée de dix collaborateurs qui assurent la coordination des services liés à l'énergie dans le cadre de la prestation de services de base.
- Anvers a créé sa propre agence à l'énergie : "Recyclant".
- Le CPAS assure un travail de qualité et direct avec Recyclant dans le cadre de la prévention énergétique.

Moyens de financement pour la prévention :

- Moyens pour la cellule « énergie » :
- Moyens de fonctionnement pour Recyclant asbl

Actions préventives principales : Les différents projets pouvant être identifiés auprès du CPAS d'Anvers sont les suivants :

- *Initiative propre au CPAS :*
 - Premier accueil par l'intermédiaire des 25 centres sociaux du service social
 - Cellule « énergie »
 - Faire les premiers pas dans le cadre d'une vie autonome en prenant conscience des problèmes énergétiques et environnementaux.
- *Collaboration avec la ville :* Prêts avantageux du Fonds d'économie d'énergie.
- *Collaboration avec d'autres services :*
 - Activités avec le service environnemental de la ville
 - Agence pour l'économie d'énergie – vzw Recyclant – Ecomaison
 - Projet Isolatieteam (« équipe isolation »).
- *Collaboration avec des tiers :*
 - Projet « Energiesnoeiers»
 - Collaboration « Quartiers climat »
 - Collaboration avec les fournisseurs d'énergie sociaux EANDIS et IVEG
 - Ecohuisdokter ("docteur écomaison") de Recyclant
 - Projet "Énergie" – Samenlevingsopbouw (« Développement communautaire ») de la Ville d'Anvers.
- *Autres projets :* Bon de réduction pour un réfrigérateur et une machine à laver économes en énergie.

Méthodologie de prévention :

- Le premier accueil a lieu au centre social de l'un des 25 quartiers. Un rendez-vous est pris à l'accueil pour un premier entretien d'information sur les droits et devoirs et sur le fonctionnement et la structure du CPAS. Si le CPAS d'Anvers est en mesure d'aider la personne, celle-ci convient d'un deuxième rendez-vous avec un travailleur social.
- La cellule « énergie » s'adresse à tous les habitants d'Anvers se posant des questions en matière d'énergie ou n'étant pas en mesure de payer leur facture énergétique. La cellule « énergie » dresse un plan de remboursement avec le client si le dossier parvient à la « Commission d'avis locale » (Lokale Adviescommissie, LAC). Le Fonds de l'énergie reprend parfois la dette et les clients font alors l'objet d'un accompagnement par des travailleurs sociaux ayant suivi une formation de maître en énergie.

Activité 11 : Eco-maison – Anvers

- La Ville d'Anvers a créé Recyclant, une Agence pour l'économie d'énergie. Le CPAS travaille en étroite collaboration avec Recyclant, qui constitue également une entité locale dans le cadre de l'octroi de prêts sans intérêt (ou à faible intérêt).
- Recyclant organise de nombreuses activités de prévention dans le domaine de l'économie d'énergie et du logement durable.
- Les activités des « Quartiers climat » et des « Energiesnoeiers » sont organisées en complément à d'autres actions.

Activités prévues : De grandes attentes ont été placées dans le développement des équipes d'isolation de Levanto.

Description du projet :

Une éco-maison est un bâtiment abritant une large gamme de services d'information, de conseil et autres ayant trait à une approche durable et de sensibilisation à l'égard de l'environnement. L'éco-maison est ouverte à tous, personnes, familles, groupes et écoles.

L'éco-maison d'Anvers a accueilli une exposition sur l'environnement et la durabilité. La toiture est revêtue de panneaux solaires et comporte un jardin-terrasse. Des conseils personnalisés en matière d'environnement sont prodigués gratuitement. Une maison-témoin a été aménagée, formulant des suggestions concrètes sur les matériaux et techniques durables. Vous-y trouverez également un éco-café.

Une équipe professionnelle de l'Eco-maison a développé tout un programme de cours. Tandis que le troisième degré de l'enseignement primaire est invité à suivre les ateliers, les élèves de l'enseignement secondaire deviennent quelques instants ministre de l'environnement dans le cadre du dossier éducatif du Ministère de l'environnement.

Méthodologie du projet :

La gestion de l'éco-maison est assurée par Recyclant vzw, une asbl de la ville.

Tous, personnes, familles, groupes et écoles trouveront à leur disposition dans l'éco-maison :

- une concentration de plusieurs services chargés de dispenser des conseils et des informations personnalisés
- une large gamme d'informations, de conseils et autres services en matière de durabilité et de sensibilisation à l'égard de l'environnement
- un éco-café
- une exposition en matière d'environnement et de durabilité
- un toit accessible au public, équipé de panneaux solaires et agrémenté d'un jardin-terrasse.
- des conseils personnalisés et gratuits en matière d'environnement.
- une maison-témoin offrant des suggestions concrètes sur les matériaux et techniques durables
- un certain nombre de programmes de cours (à destination des écoles)
- des ateliers (pour l'enseignement primaire)

L'éco-maison a les projets suivants en cours de réalisation :

Activité 11 : Eco-maison – Anvers

- Ministère de l'Environnement
- Atelier « Groot lawaai » (« Grand bruit »)
- BorgerRio
- Mois de l'énergie et de l'environnement
- Quartiers climat

Caractéristiques du projet :

Public-cible : tous, personnes, familles, groupes et écoles.

Moyens financiers et/ou humains : Ville d'Anvers, le programme européen INTERREG IVB

Nombre de familles/personnes concernées :

Type d'action : Un bâtiment intégrant de nombreuses fonctions, alliant information, conseils, sensibilisation et formation.

Spécificités du projet : Projet original bénéficiant d'une bonne réputation.

Avantages du projet :

- Visibilité accrue des activités
- Infrastructure adaptée aux ateliers et à l'exposition
- Intégration des activités d'information, d'avis et de détente.

Inconvénients/difficultés du projet :

- La démonstration de l'infrastructure sera vite dépassée
- Requiert un gros investissement en termes de moyens financiers et humains
- Situation dans un seul quartier.

Reproductibilité du projet :

- Les moyens nécessaires sont conséquents, les plus petites communes ou villes peuvent difficilement se le permettre.
- D'autres initiatives similaires sont lancées par les provinces flamandes.

Remarque : D'autres initiatives provinciales, quoique non locales, poursuivent à peu près les mêmes objectifs.